

Communiqué de presse

Berne, le 1^{er} décembre 2017

L'usam exige une politique climatique efficace

Le 1^{er} décembre 2017, le Conseil fédéral a adopté le projet de nouvelle loi sur le CO2. L'Union suisse des arts et métiers usam soutient l'objectif visé, à savoir la réduction de moitié – par rapport au niveau de 1990 – des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse exige cependant beaucoup plus de flexibilité en matière de réduction de CO2. L'important en effet est l'efficacité des mesures. Des réglementations onéreuses et compliquées nuisent, en revanche, à la protection du climat.

L'usam veut une augmentation des activités de l'économie en matière de climat. C'est la raison pour laquelle elle se félicite de l'idée du Conseil fédéral de renforcer l'efficacité énergétique. Toutefois, le système des conventions d'objectifs doit être ouvert à toutes les entreprises. Valeurs seuils et critères de qualifications les empêchent de réduire leurs émissions de CO2. Les conventions d'objectifs doivent aussi être ouvertes aux branches. L'usam s'oppose à l'augmentation du montant maximal de la taxe par tonne de CO2.

L'usam exige en outre l'extension des mécanismes de coopération et de compensation. Ces mécanismes permettent de faire avancer différentes conceptions de l'efficacité énergétique via techniques environnementales, biocarburants ou améliorations des processus de production. Si l'on veut que l'efficacité soit la plus grande possible, la réalisation des objectifs doit être répartie de manière souple. Il faut pouvoir combiner les activités tant en Suisse qu'à l'étranger. Les mesures aussi bien techniques que conceptuelles doivent pouvoir être prises en compte. Car seule l'efficacité des mesures de protection du climat est au final déterminante.

L'usam s'engage pour une protection du climat efficace et économique. La flexibilité, prévue dans l'accord de Paris, ouvre aussi des perspectives entrepreneuriales.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Henrique Schneider, directeur adjoint, tél. 031 380 14 14, mobile 079 237 60 82

Numéro 1 : plus grande organisation faïtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME